

Par ailleurs, le Comité a organisé une réunion spéciale sur le fonctionnement des points d'information nationaux en marge de sa réunion du mois d'octobre, la première réunion spéciale de ce type en quatre ans. Le but était de réunir les représentants des autorités responsables des notifications et des points d'information de chaque État membre et, par le biais de discussions et de présentations par des groupes spéciaux, de mettre en lumière les problèmes précis auxquels les pays sont confrontés et qui minent l'efficacité des autorités nationales responsables des notifications et des points d'information nationaux, le tout dans la perspective d'y apporter des solutions. Le Conseil canadien des normes, point d'information national du Canada, a pris part à ces discussions.

Aux réunions de juin et d'octobre du Comité SPS, le Canada a fait des déclarations sur l'enquête portant sur la présence de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) au Canada. Dans ces déclarations, le gouvernement a fourni l'information la plus récente dont il dispose sur cette enquête. Il a également fait part des mesures réglementaires qu'il a adoptées en la matière (voir également la section du présent chapitre consacrée à l'ESB). Le gouvernement du Canada a invité ses partenaires commerciaux à reprendre les échanges avec le Canada en se fondant sur les conclusions scientifiques et sur les preuves catégoriques qui démontrent que l'incidence de l'ESB au Canada fait de notre pays un pays à risque faible en vertu du Code sanitaire pour les animaux terrestres de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE). Le Canada a également fait savoir qu'il était favorable à des améliorations au chapitre du Code de l'OIE sur l'ESB. En marge des réunions du Comité SPS, le Canada a rencontré certains de ses principaux partenaires commerciaux : la Chine, la Corée, Hong Kong, le Japon et Taïwan afin de les inciter, sur des fondements scientifiques, à lever immédiatement leurs restrictions d'importation de viande de bœuf en provenance du Canada.

Le Comité SPS reste largement utilisé par le Canada et d'autres États membres de l'OMC, y compris des pays en développement, comme tribune d'échanges sur des questions bilatérales. En 2003, le Canada y a soulevé 16 questions dont les restrictions du Mexique liées aux haricots, les politiques de l'Union européenne en matière de biotechnologie, les restrictions de l'Inde sur le sperme bovin et les permis d'importation au Venezuela. Le Comité est également une tribune d'échanges utile où les États membres peuvent tenir leurs partenaires commerciaux au courant des tenants et aboutissants des questions

Encéphalopathie spongiforme bovine

Le 20 mai 2003, l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) a annoncé avoir placé une exploitation agricole de l'Alberta sous surveillance dans le cadre d'une enquête sur l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB), plus connue sous le nom de maladie de la vache folle. L'ACIA a immédiatement lancé une enquête approfondie. Le 9 juin, l'ACIA a annoncé que son enquête tirait à sa fin et que tous les autres résultats d'analyses étaient négatifs. Elle a également annoncé qu'une équipe d'experts internationaux avait validé ses conclusions et avait confirmé que l'enquête avait été poussée au maximum des possibilités. Le 26 juin, l'équipe d'experts internationaux a rendu ses conclusions publiques. Le 2 juillet, le rapport d'enquête final de l'ACIA a également été rendu public.

Le Canada a pris des dispositions pour mettre en œuvre les mesures correctives proposées par l'équipe d'experts internationaux. Le 18 juillet, le Canada a annoncé une mesure imposant de retirer le matériel à risque spécifié (MRS) des produits destinés à la consommation humaine. Cette mesure est entrée en vigueur le 24 juillet. Le 9 janvier 2004, le gouvernement du Canada a annoncé un financement de 92,1 millions de dollars sur cinq ans pour améliorer les mesures d'identification, de suivi et de retraçage, et d'intensification de la surveillance et des épreuves liées à l'ESB. Le gouvernement procède actuellement à des consultations auprès des parties prenantes sur le contrôle et la surveillance de l'alimentation animale.

Juste après la déclaration du 20 mai, la plupart de nos partenaires commerciaux ont instauré des restrictions d'importation temporaires sur les bovins sur pied, le bœuf et les produits du bœuf en provenance du Canada. Les États-Unis représentent, et de loin, notre plus grand marché d'exportation de bovins vivants et de bœuf (3,5 milliards de dollars annuellement, dont 1,8 milliard en bovins vivants et 1,7 milliard en bœuf). Nos autres marchés clés sont le Mexique (185 millions de dollars); le Japon (81 millions de dollars); la Corée (50 millions de dollars); Taïwan (20 millions de dollars); la Chine (10 millions de dollars) et Hong Kong (3 millions